

## Affaires

### Latham et Linklaters sur les émissions obligataires en Renminbis chinois d'Air Liquide

Une première pour une entreprise française. Le leader mondial des gaz industriels Air Liquide Finance a annoncé avoir réglé le 19 septembre dernier deux émissions obligataires à la Bourse de Hong Kong, pour un montant total de 2,6 milliards de Renminbis, soit à peu près 300 millions d'euros. Air Liquide emboîte ainsi le pas à d'autres

multinationales ayant opté pour la devise chinoise, comme Hopewell Highway, Tesco, McDonald's ou encore Volkswagen. Objectif de ces émissions : financer le développement du groupe en Chine et diversifier ses sources de financement.

Latham & Watkins conseillait Air Liquide Finance avec, à Paris, *Frédéric Chamboredon*, counsel, pour les aspects fran-

çais, et *Suzana Sava-Montanari* pour le droit anglais.

Linklaters assistait les banques, à savoir HSBC, Bank of China, ICBC et Standard Chartered, avec à Paris *Cenzi Gargaro*, associé, *Jeremy Grant* et *Elisabeth Johnson* en droit anglais, et avec *Gilles Endréo*, associé, *Véronique Delaittre*, counsel, et *Anne-Laure Jennequin* pour le droit français.

#### Télex

> Le groupe EADS a signé le renouvellement de son crédit syndiqué d'un montant de 3 milliards d'euros destiné à ses besoins généraux de financement. Orrick Rambaud Martel représentait EADS avec *Louis de Longeaux*, associé, et *Mathilde de Sampigny*. Allen & Overy accompagnait, de son côté, les banques, à savoir BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Deutsche Bank AG et The Royal Bank Of Scotland Plc, avec *Trevor Borthwick*, associé, et *Simon Nasta*.

#### LexCase sur le litige Deezer / Universal Music

Même si la bataille n'est pas encore tout à fait terminée, la victoire est belle. Le 5 septembre dernier, le juge des référés du TGI de Paris a débouté Universal Music France de l'intégralité de ses demandes de mesures d'urgence à l'encontre de Deezer, site d'écoute de musique en ligne. Pour mémoire, la major du disque, liée par un accord avec le site de streaming musical depuis 2008, souhaitait que l'écoute gratuite d'un titre sur Deezer soit limitée à cinq. Contrainte trop importante pour Deezer, qui avait finalement plafonné l'écoute de musique sur le site à cinq heures par mois, récoltant ainsi les foudres de la maison de disque dirigée par Pascal Nègre qui l'avait accusée d'exploiter son catalogue illégalement. Dans sa décision, le juge des référés a considéré que la société BlogMusic, qui exploite le site Deezer, avait été face à un abus de position dominante de la part d'Universal Music, qui envisage désormais d'attaquer Deezer sur le fond avant la fin de l'année.

LexCase Société d'Avocats représentait Deezer avec *Charlotte Tasso de Panafieu*, associée, aux côtés de *Michaël Majster*, avocat.

Universal était assisté de son côté par *Nicolas Boespflug*, avocat.

#### Weil, White & Case et Sarrau sur le rachat d'Etanco par 3i

Le fonds d'investissement IK Investment Partners a cédé au groupe britannique de capital-investissement 3i une participation majoritaire dans le capital du fabricant Etanco, spécialiste des fixations et systèmes de fixation pour l'enveloppe du bâtiment. L'actuel PDG, Ronan Lebraut, devrait réinvestir dans sa société et conserve 25 % des parts.

Weil, Gotshal & Manges conseillait 3i avec *Emmanuelle Henry*, associée, *Gautier Elies* et *Claire Pauze* en corporate, *Emmanuel Ringeval*, associé, en financement, et avec *Romain Ferla*, associé, en concurrence.

White & Case assistait, pour sa part, IK Investment Partners avec *Vincent Morin* et *Franck De Vita*, associés, et *Jean Paszkudzki*.

De son côté, SarrauThomasCouderc représentait *Ronan Lebraut* et le management avec *David de Pariente*, associé, et *Anne-Sophie Hébras*, of counsel, assistés d'*Emmanuel Delaby*, associé, et *Julien Luigi* pour les aspects fiscaux.

#### RMT et Ernst & Young sur la reprise d'AutoReflex

Nouveau rachat de taille dans le secteur en plein essor des media automobiles français. Les groupes de presse multimédia Mondadori France et Axel Springer France annoncent en effet avoir acquis ensemble 83 % du portail français des petites annonces automobiles AutoReflex.com. Une opération réalisée via la société Editions Mondadori Axel Springer Digital (EMAS Digital), détenue à 50 % par les deux groupes, et auprès des fonds d'investissement Odyssée Venture et AVM International.

Axel Springer et Mondadori étaient représentés par Reinhart Marville Torre avec *Pierre-Menno de Girard*, associé, et *Charles-Audouin Pascaud*, ainsi que par Ernst & Young Société d'Avocats avec *Joël Fischer*, associé, et *Alexis Martin* pour la due diligence fiscale.

Les fonds d'investissement étaient assistés par *Morgan Hunault* et *Isabelle Blasoni*, avocats. *Gilles Chabot*, avocat, conseillait les fondateurs, Jean-Philippe Cartier et Bastien Fauck.

> La société Saunier & Associés, l'un des leaders de l'ingénierie conseil et de l'assistance en maîtrise d'ouvrage, a été rachetée par l'Institut de développement financier (IDF). Une cession qui entraîne le départ de Bernard Saunier et laisse désormais les rênes du groupe à Armand Carpentier, président d'IDF. Coblenca & Associés accompagnait Saunier & Associés avec *Ludovic Dorès* et *Jean-Marc Coblenca*, associés, et *Julien Pastureau*. Pineau-Braudel conseillait, pour sa part, IDF avec *Antoine Pineau-Braudel*, associé.

> Le groupe Phone Régie, n°1 français de l'accueil en entreprise, annonce la reprise de Neo Multiservices, filiale de Neo Sécurité, leader français de la sécurité privée. Fidufrance conseillait Phone Régie avec *Denys Angeloglou*, associé, et *Anne-Sophie Calvar*. Deprez Guignot Associés représentait, pour sa part, Neo Sécurité avec *Gilles de Boisséson*, associé, et *Sylvain Lefebvre*.